

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE**

À une séance extraordinaire du Conseil local pour la Municipalité de Saint-Épiphanie tenue au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville, le lundi 23 avril 2018, à 20:00 heures, suivant les prescriptions du Code municipal de la Province de Québec.

Étaient présents :

Messieurs les conseillers	Abel Thériault Sébastien Dubé Vallier Côté
Mesdames les conseillères	Caroline Coulombe Pâquerette Thériault
Monsieur le maire	Renald Côté

tous formant quorum.

Était absent :

Monsieur le conseiller	Guillaume Tardif
------------------------	------------------

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, assure la prise des notes.

La séance débute par le mot de bienvenue prononcé par monsieur le maire, Renald Côté, qui s'assure qu'il y a quorum.

**18.04.136  
ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Coulombe et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

**18.04.137**

**NOMINATION DE MADAME NADIA BÉRUBÉ À TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ**

**ATTENDU** la démission du directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer madame Nadia Bérubé, à titre de directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité, et de l'autoriser à signer tout document ou transaction de la municipalité en remplacement du directeur général, notamment la transaction de cession d'un terrain à monsieur Jocelyn Pelletier et la transaction de vente d'un terrain à Monsieur Enrico Dubé.

**18.04.138**

**TRANSFERT BUDGÉTAIRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au transfert budgétaire suivant :

5 500 \$

Du compte no. 02-32012-521 entretien et réparation chemin paroisse (voirie été) au compte no. 02-13020-416 honoraires ressources humaines (administration).

**18.04.139**

**OCTROI DU CONTRAT DE RECRUTEMENT ET DE SÉLECTION DU PROCHAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL À LA FIRME MALLETTTE**

**ATTENDU** la démission du directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Abel Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de recrutement et de sélection du prochain directeur général et secrétaire-trésorier, à la firme Mallette de Rivière-du-Loup, pour un montant de 3 750 \$, plus les taxes applicables, plus un montant optionnel de 660 \$, plus les taxes applicables, pour deux évaluations et un test psychométrique. Il est entendu que les coûts d'affichage de l'offre d'emploi ainsi que les frais de déplacement sont en sus, tel que décrit dans l'offre de services datée du 18 avril 2018.

**18.04.140**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est mise à la disposition des gens de la salle selon l'article 150 du Code municipal et débute à 20 h 07.

**18.04.141**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur le conseiller Vallier Côté et acceptée à l'unanimité des conseillers à 20 h 07.

---

Renald Côté, maire

---

Nicolas Dionne, dg et sec.-trés.